

VIVRE ! EN CENTRE MORBIHAN

EMBARQUEZ
POUR LE PROJET DE TERRITOIRE

Analyse de l'enquête citoyenne
Démarche « Vivre! En Centre Morbihan »

Centre
MORBIHAN
Communauté

AUXILIA
CONSEIL EN TRANSITION

/ Contenu de la consultation

Consciente que la réussite d'un projet commun ne se fera pas sans y **associer le plus grand nombre**, Centre Morbihan Communauté a souhaité associer tous les habitants (jeunes et plus âgés, salariés, bénévoles, entrepreneur, habitants) au projet de territoire de Centre Morbihan Communauté et des communes.

Ce projet, rassemblant 12 communes : Bignan, Billio, Buléon, Evellys, Guéhenno, Locminé, Moréac, Moustoir-Ac, Plumelec, Plumelin, Saint-Allouestre, Saint-Jean-Brévelay, vise à **adresser, collectivement et au cours des 10 prochaines années, les sujets qui font la qualité de vie au quotidien du territoire** : l'emploi et l'activité économique, le logement, les transports, notre alimentation, la santé, l'éducation et la formation de nos enfants, la culture, les pratiques sportives...

La première étape de cette démarche : **mieux cerner les attentes de chacun et prendre en compte les effets des multiples crises** qui ont bousculé nos vies quotidiennes mais aussi nos attentes et nos perceptions.

Par un questionnaire rapide (10min), la Communauté de communes a invité chacun à s'exprimer sur son attachement au territoire, les priorités à donner pour le développement du territoire ou encore sa volonté de s'impliquer dans la vie locale.

Le questionnaire en ligne a été diffusé auprès des habitants du territoire par internet et questionnaire papier de mars à avril 2022.

Au total **740 personnes** ont répondu à l'enquête sur une population de 26 821 habitants répartis en 11 439 ménages (Insee 2019) soit **6,5%** des ménages.

I – VIVRE À CMC : VOUS ET VOTRE TERRITOIRE DE VIE

II – VOS DEPLACEMENTS AU QUOTIDIEN

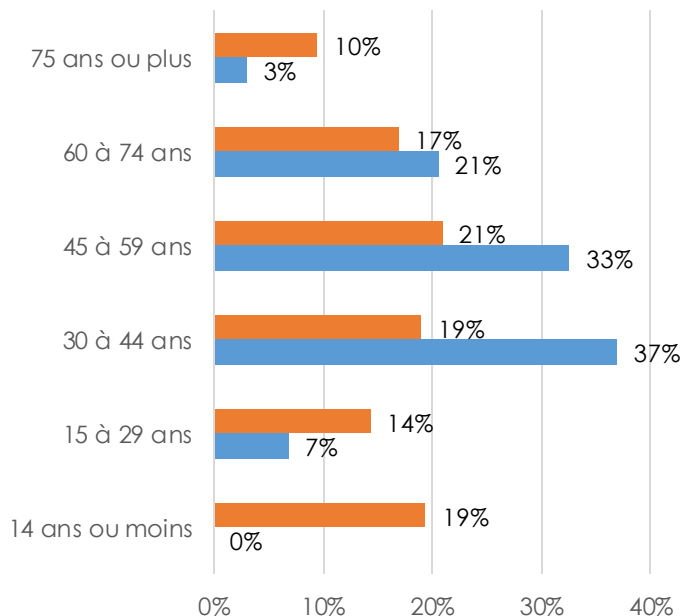
III – VOS ATTENTES POUR LE TERRITOIRE DE DEMAIN

IV – VOTRE IMPLICATION DANS LA DEMARCHE

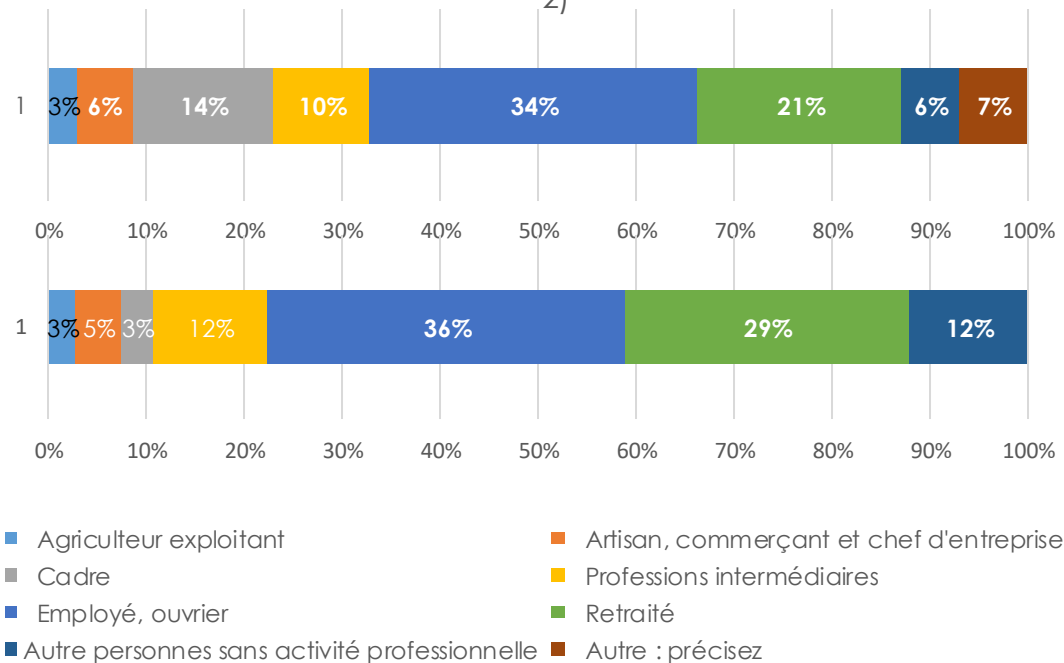
/ VIVRE EN CENTRE MORBIHAN : VOUS ET VOTRE TERRITOIRE DE VIE

/ Situation des répondants à CMC

Répartition des âges des répondants (740) comparée à l'âge des habitants de CMC (Insee, 2019)



Situation professionnelle des répondants à l'enquête (graphe 1) comparée aux chiffres de l'Insee (2019, graphe 2)



Les employés/ ouvriers représentent **1/3** des répondants de l'enquête, suivis par les retraités (**21%**), et par les cadres (**14%**). **70%** des répondants ont entre **30 et 59 ans**.

 Les différentes catégories de CSP sont **relativement bien représentées dans l'enquête**. Pour la plupart, elles sont proportionnelles à la situation réelle de la population de CMC à l'exception de la **catégorie cadre qui est largement surreprésentée** (14% dans l'enquête contre 3% à CMC). Le panel de répondants est par ailleurs faiblement représenté en profils **étudiants** (1,3%), en **demandeurs d'emploi** (3,3%) et en **autres personnes sans activité professionnelle** (1,1%).

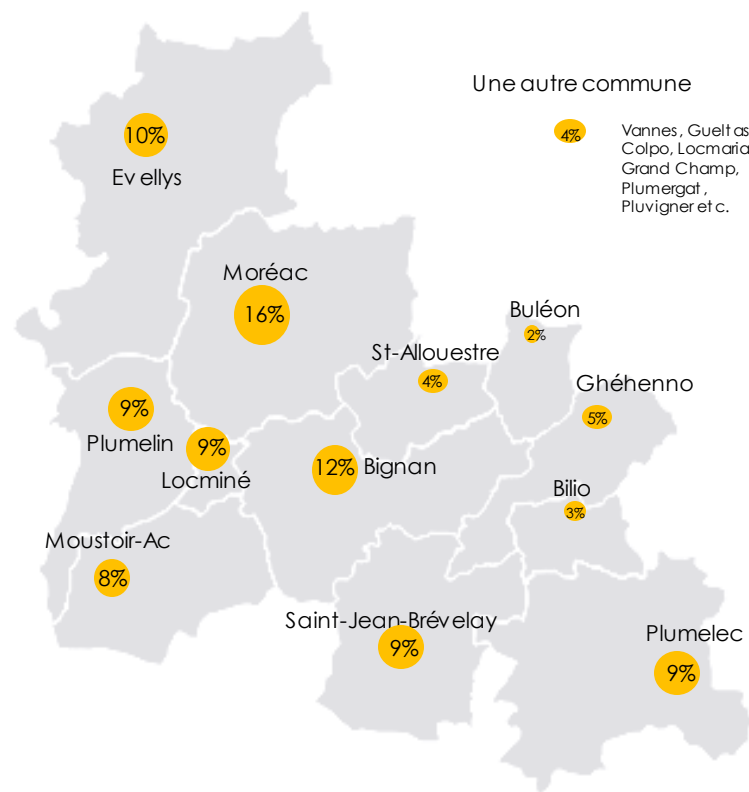
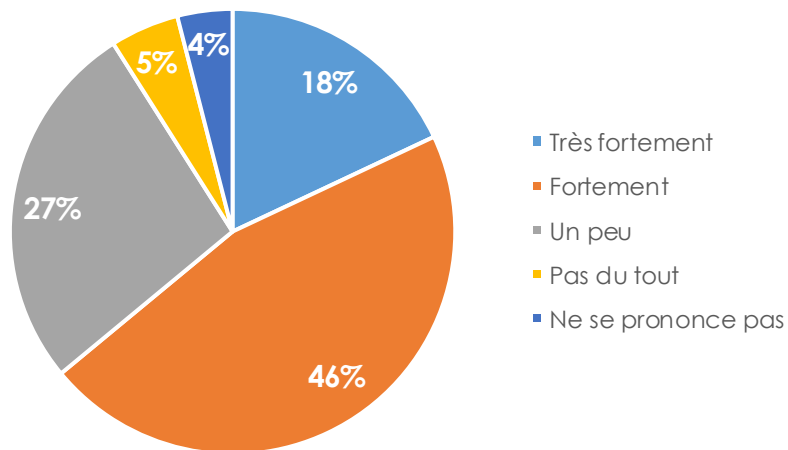
En termes d'âge, le panel est surreprésenté par la **catégorie active de la population** et **sous représenté en profils jeunes et âgés de plus de 75 ans**. Les 60-74 ans sont représentatifs du territoire.

L'analyse suivante a fait l'objet d'un redressement (en termes d'âge et de CSP) afin que la population étudiée soit davantage représentative de la diversité du territoire.

/ Ancrage territorial et attachement au lieu de vie

- **64 %** des répondants habitant CMC se déclarent **fortement à très fortement attachés** à leur lieu de vie, la commune, leurs relations et leurs activités

Vous sentez vous attaché.e à votre territoire de vie ?

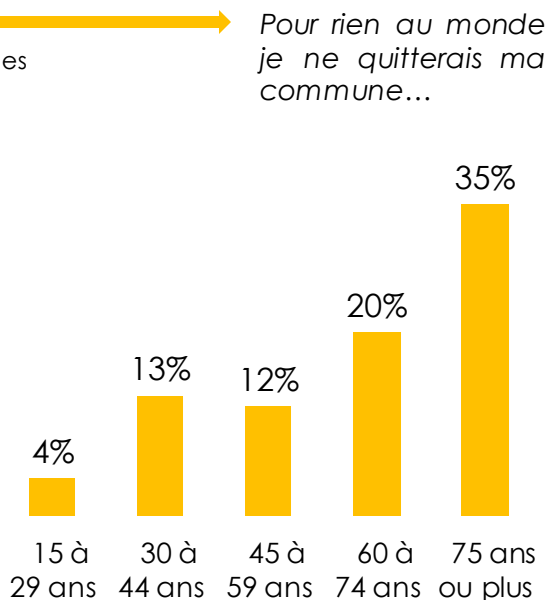
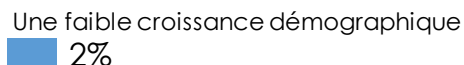
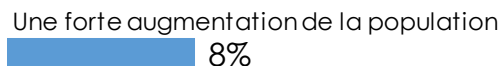
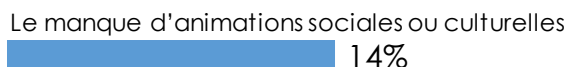
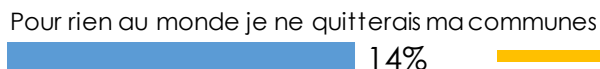
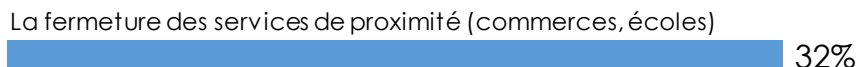


Provenance des répondants

/ Ancrage territorial et attachement au lieu de vie

Qu'est ce qui pourrait vous faire quitter votre commune?

Des raisons familiales



Une analyse par catégorie d'âge montre que le **travail est un facteur important de départ** pour la catégorie jeune et active de la population : **53%** des 15-29 ans, **49%** des 30-44 et **37%** des 45-59 ans quitteraient leur commune pour le travail.

La **fermeture des services de proximités** est une cause possible de départ pour **toutes les catégories de la population**, notamment les 15-29 ans qui votent à **43%** pour cette option.

La difficulté à se **déplacer autrement qu'en voiture** et le **vieillissement** sont des causes de départ particulièrement présentes chez les populations plus âgées (**36%** des 60-74 ans et **39%** des plus de 75 ans identifient les déplacements difficiles comme une cause possible de départ, **49%** des 60-74 ans et **65%**, le vieillissement).

35% des plus de 75 ans ne quitteraient leur commune pour rien au monde contre **4%** des 15-29 ans.

/ Ancrage territorial et attachement au lieu de vie

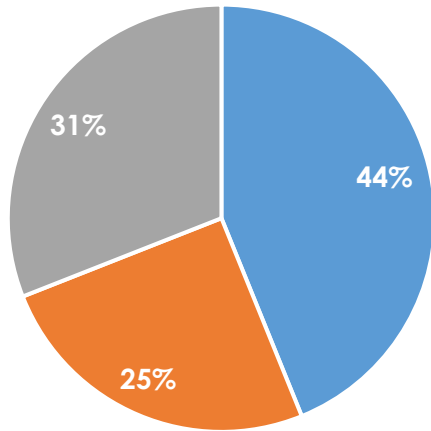


Si vous deviez parler de votre territoire de vie, le Centre Morbihan, à quelqu'un qui ne le connaît pas, quelles qualités utiliseriez-vous pour le décrire ?

Parmi les propositions ci-dessus, les habitants de CMC ont voté à **36%** pour le sens de l'accueil, la convivialité, suivi de l'attachement à la nature (**35%**) et l'esprit de proximité, d'appartenance (**30%**). 4% des répondants ont proposé d'autres qualités, parmi elles : la tranquillité, la proximité des grandes villes, la qualité de vie, l'accessibilité et les équipements.

/ Impacts des crises sanitaire, sociale et économique sur l'engagement

La crise sanitaire sociale et économique va-t-elle renforcer votre engagement dans la vie locale de votre commune?



■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas

44% des habitants de CMC souhaitent renforcer leur engagement dans la vie locale de leur commune dans ce contexte de crises. **Les jeunes** (15-29 ans) ont affirmé à **50%** vouloir s'engager davantage. Les populations plus âgées souhaitent elles aussi davantage s'investir (à 45% pour les 50-74 ans et à 57% pour les plus de 75 ans).

Les **agriculteurs** ont exprimé à **60%** vouloir s'engager davantage. Ils sont suivis des cadres (48%), des artisans, commerçants, chefs d'entreprises (47%) et des retraités (47%)

Parmi ces habitants, **74%** souhaitent consommer davantage localement. La consommation locale est apparue comme l'engagement le plus partagé par les habitants ayant souhaité s'impliquer davantage, toute catégorie d'âge confondue, à des degrés différents (81% des 15-29 ans, 77% des 30-44 ans, 71% des 45-59 ans, 54% des plus de 75 ans).

Au regard de la crise, les répondants envisagent de s'engager pour...

Consommer davantage dans les commerces de proximité, faire vivre l'économie locale

74%

Préservant notre environnement

39%

M'impliquant dans la vie associative

38%

Prenant part aux démarches de participation citoyenne

22%

Participant à des actions de solidarités (envers la jeunesse, le grand-âge)

22%

Organisant des événements festifs culturels ou associatifs à l'échelle locale

21%

Préservant le patrimoine historique et culturel

14%

Partageant mes compétences ou savoirs

8%

Je ne souhaite pas m'investir

1%

Autre : précisez

1%

/ Impacts des crises sanitaire, sociale et économique sur l'engagement

⚠ **Les pourcentages qui suivent sont calculés à partir des effectifs ayant répondu favorablement à un engagement futur** ➔ 50% des 15-29 ans doit être lu : 50% des 15-29 ayant exprimé vouloir s'engager davantage.



La **préservation de l'environnement** est une problématique très marquée **pour la population jeune et active de CMC** : 47% des 30-44 ans, 42% des 15-29 et des 45-59 ans l'ont identifié comme un engagement envisageable. Notons par ailleurs que **100% des étudiants** ayant répondu souhaitent s'engager dans la vie de leur commune ont sélectionné la case « en préservant l'environnement ». Cette problématique moins présente pour les populations plus âgées (26% des 60-74 et 8% des plus de 75 ans envisagent de s'engager davantage pour cette cause).

A l'inverse, la **préservation du patrimoine** attire davantage un public **plus âgé** : 24% des 60-74 et 23% des plus de 75 ans envisagent s'engager pour la préservation du patrimoine contre 8% des 15-29 ans et 7% des 30-44ans.



Les **populations actives et les jeunes retraités** sont davantage intéressés par un engagement en faveur des **solidarités (envers la jeunesse, le grand âge etc.)**. En effet, 23% des 30-44 ans, 25% des 45-59 ans et 24% des 60-74 ans souhaitent s'engager pour des actions de solidarités (contre 12% des 15-29 ans et 8% des 75 ans ou plus). En termes de CSP, plus de la moitié (57%) des demandeurs d'emploi souhaitant s'engager envisagent de s'engager pour cette problématique.

34% des personnes qui souhaitent **partager leurs compétences et leurs savoirs** sont des jeunes, catégorie la plus représentée dans cette forme d'engagement. Le partage de compétences et de savoir-faire est une forme d'engagement qui intéresse davantage les **populations jeunes** (12% des 15-29 ans) ainsi que les **jeunes retraités** (10% des 60-74 ans) contre 8% et 6% des 30-44 et 45-59 ans.



La **participation citoyenne** intéresse toutes les catégories d'âge. **Une appétence croissante se dessine avec l'âge** : 15% des 15-29 ans souhaitent s'impliquer en participant, 19% des 30-44 ans, 24% des 45-59 ans et 28% des 60-74 ans pour diminuer à nouveau pour la population âgée de plus de 75 ans (15%). On note que 50% des **agriculteurs exploitants** souhaitent s'investir en prenant part aux démarches de participation citoyenne. Ce sont aussi 27% des retraités, 26% des cadres et 26% des artisans commerçants qui envisagent de s'engager en participant.

/ Bien vivre en Centre Morbihan

Au final, pour vous, qu'est ce que bien vivre ici, en Centre Morbihan?



« C'est vivre dans un **environnement** préservé, avec de grandes étendues, des chemins de randonnée, des arbres, des rivières... C'est avoir la chance de vivre dans une grande maison avec un grand jardin, à la **campagne**. C'est connaître mes voisins, partager des instants de convivialité. C'est bénéficier à **proximité** d'une offre de loisirs, de **commerces**, de services »

« La ruralité, synonyme de paix et de résilience.
La **proximité** des services **culturels**.
L'environnement, à préserver »

« L'environnement entre terre et mer, la **simplicité** »

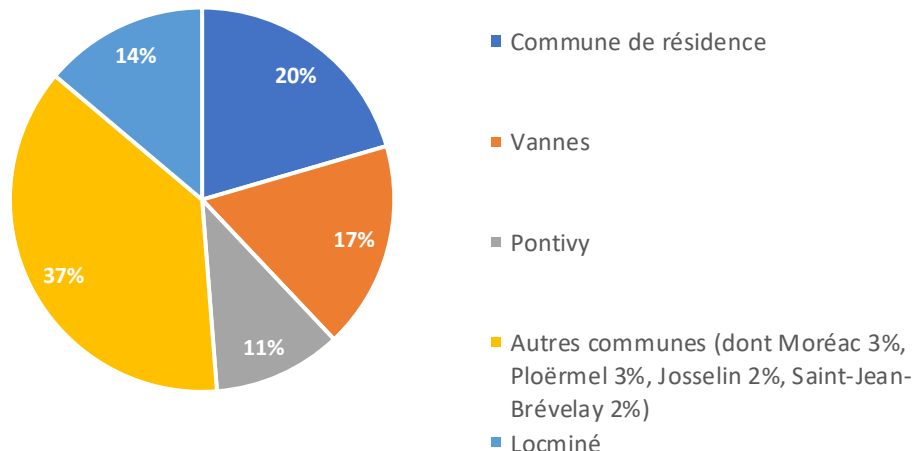
« Bien vivre en Centre Morbihan, c'est profiter de belles forêts et rivières et de paysages **préservés**. Le **patrimoine culturel** est riche. Les traditions bretonnes tiennent une large place tout au long de l'année. Des artisans et **commerces** de proximité de qualité. Cependant, il y a un gros inconvénient : La Santé, le manque de médecins et spécialistes. »

« Les valeurs **humaines** au sein des petits territoires, la **proximité** des **villes** et de la côte sans en avoir les inconvénients, la **tranquillité** et la beauté du territoire »

/ VOS DEPLACEMENTS AU QUOTIDIEN

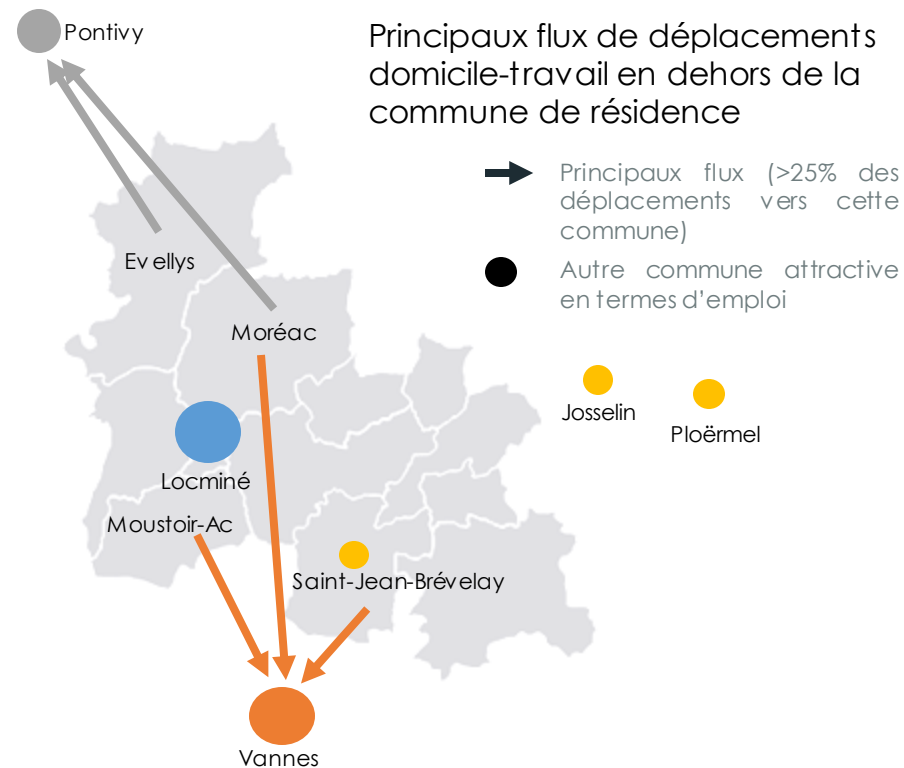
EMPLOI ET MOBILITE (1)

Déplacements domicile-travail des habitant.e.s du territoire

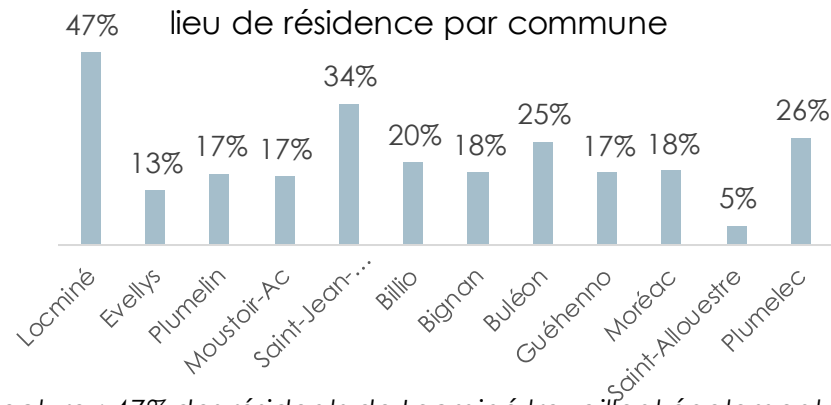


Une part minoritaire des habitant.e.s du territoire reste dans le périmètre de l'intercommunalité pour travailler : ils sont ainsi 20% à travailler sur leurs communes de résidence, 14% à se rendre à Locminé et une partie plus minoritaire se déplace vers les communes voisines de leurs lieux de résidence (Moréac, Saint-Jean-Brevelay). Pontivy et Vannes sont des lieux d'attractivité en termes d'emploi, entraînant des déplacements importants vers ces lieux, respectivement 11% et 17% de la population. Certaines communes bénéficient d'un rapport plus important d'habitant.e.s vivant et travaillant sur la commune, c'est le cas de Locminé, Saint-Jean-Brevelay, Plumélec et Buléon. Il apparaît pertinent de développer les mobilités de proximité, comme le covoiturage ou les modes actifs. Au moins 39% des déplacements domicile-travail sont réalisés à l'intérieur du territoire : la commune de résidence, Locminé, Moréac, Saint-Jean-Brévelay. L'enquête ne permet pas de connaître avec précision le détail contenu dans les réponses « Autres communes ».

Principaux flux de déplacements domicile-travail en dehors de la commune de résidence



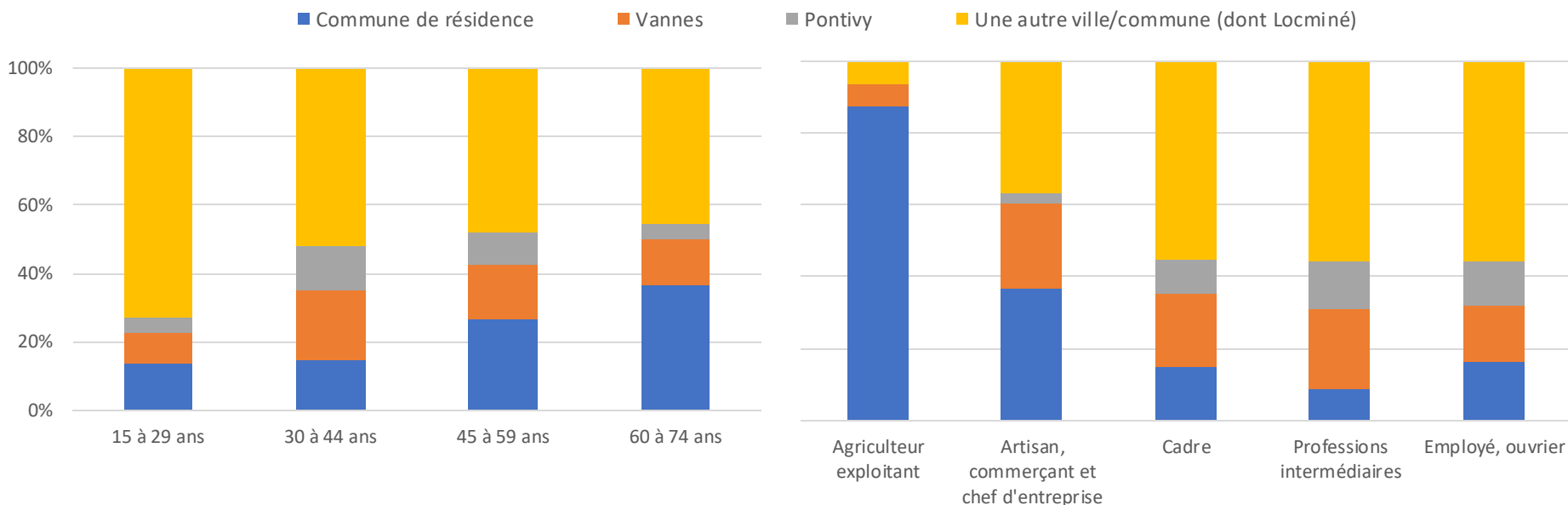
Part des habitant.e.s travaillant sur leur lieu de résidence par commune



Lecture : 47% des résidents de Locminé travaillent également dans la commune

/ EMPLOI ET MOBILITE (2) : DES FLUX INFLUENCÉS PAR L'ÂGE ET LA CSP

Répartition des déplacements domicile-travail en fonction de l'âge et de la CSP

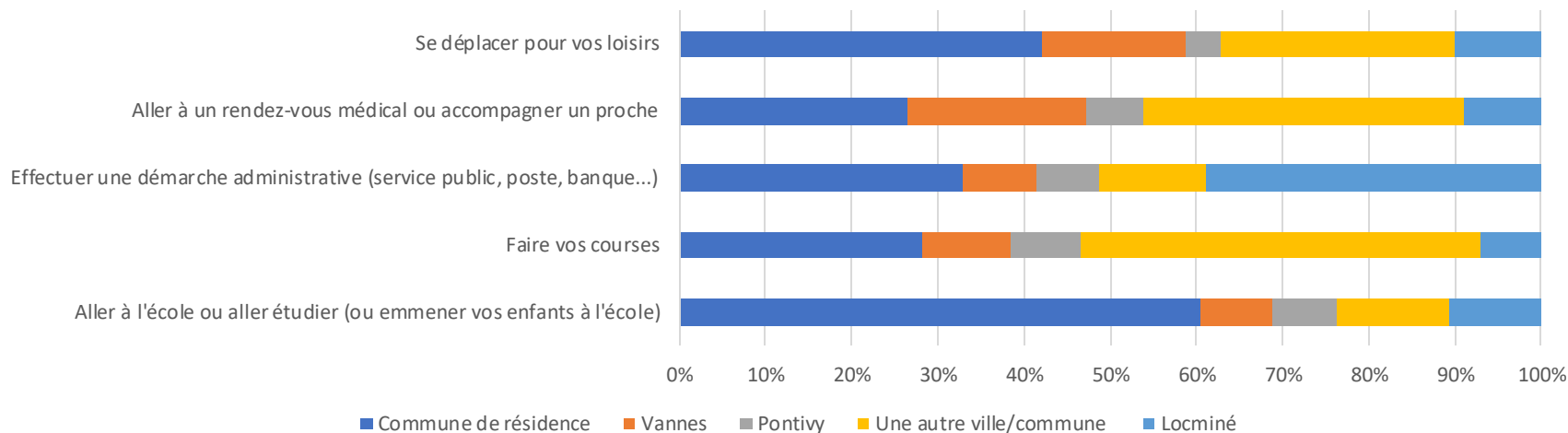


En termes d'âge et de catégorie socio-professionnelle, on observe quelques disparités. Parmi les jeunes, une grande proportion (34%) a tendance à se déplacer vers d'autres villes et communes, à Locminé et en dehors de l'intercommunalité, alors que cette proportion diminue à mesure que l'âge augmente. Les plus jeunes travaillent en dehors de leurs lieux de résidence alors que les habitants plus âgés bénéficient d'emploi de proximité. Cette analyse est corrélée avec le type d'emploi pour lesquels on observe les mêmes différences, emplois dont la moyenne d'âge est plus élevée, : agriculteur exploitant, artisan et commerçant, des emplois Vannes est un pôle d'emploi attractif pour les habitants de CMC en particulier pour la tranche 30-44 ans.

Au-delà de l'enquête, le diagnostic flash effectué dans le cadre du projet de territoire indique que le marché local du travail est polarisé vers **Moréac** (130,1 emplois pour 100 actifs), **Saint-Jean-Brévelay** (121 emplois pour 100 actifs) et **Locminé** (162,5 emplois pour 100 actifs). En dehors de CMC, **Vannes** (219 emplois pour 100 actifs) et **Pontivy** (166,5 emplois pour 100 actifs) concentrent en effet aussi les emplois. A l'échelle de CMC, le territoire compte 83,7 emplois pour 100 actifs, confirmant une importance des flux internes au territoire.

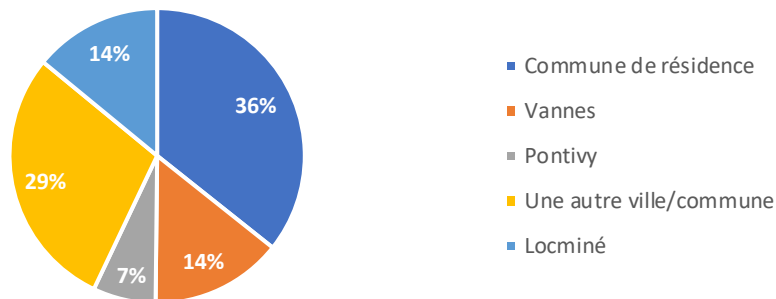
/ UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR SES HABITANT.E.S

Flux de déplacements par motifs



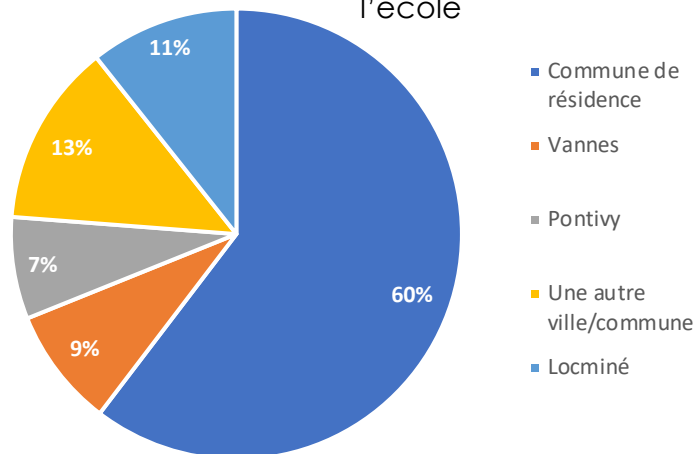
Les flux de déplacements des habitant.e.s du territoire sont majoritairement internes à Centre Morbihan Communauté (au moins 50% des flux de déplacements tous motifs confondus). La commune de résidence concentre une partie des déplacements de proximité, notamment pour les loisirs (42%), aller à l'école (60%) ou effectuer des démarches administratives (33%). Locminé s'affirme comme un centre attractif pour les habitant.e.s du territoire pour tous les motifs de déplacement, et en particulier pour les démarches administratives. Ces constats montrent l'importance de penser les mobilités de proximité et les mobilités internes au territoire. Un service de santé itinérant pourrait être réfléchi car ce motif de déplacement induit des flux en dehors du territoire, comme à Vannes, et dans d'autres communes.

Flux de déplacements des habitant.e.s du territoire tous motifs confondus

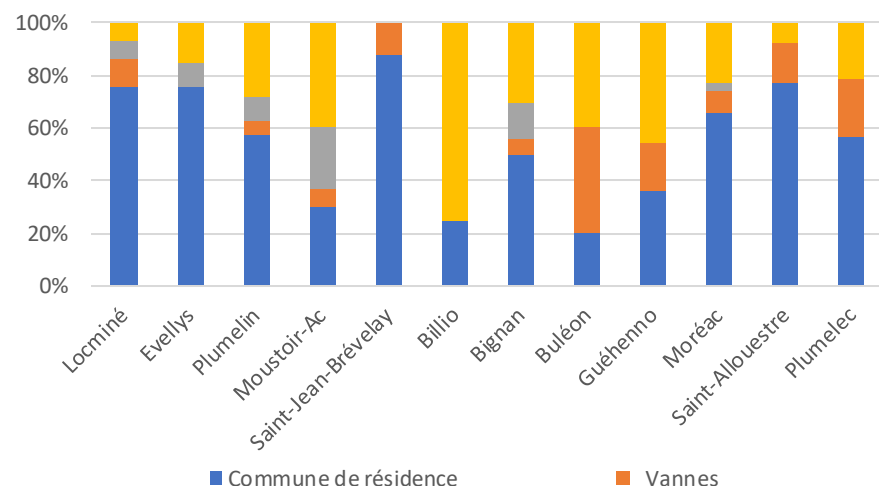


/ ETUDIER : DES COMMUNES ATTRACTIVES, MAIS DES DISPARITÉS

Déplacements pour étudier ou aller à l'école



Déplacements dans la commune de résidence pour étudier ou aller à l'école en fonction de la commune de résidence

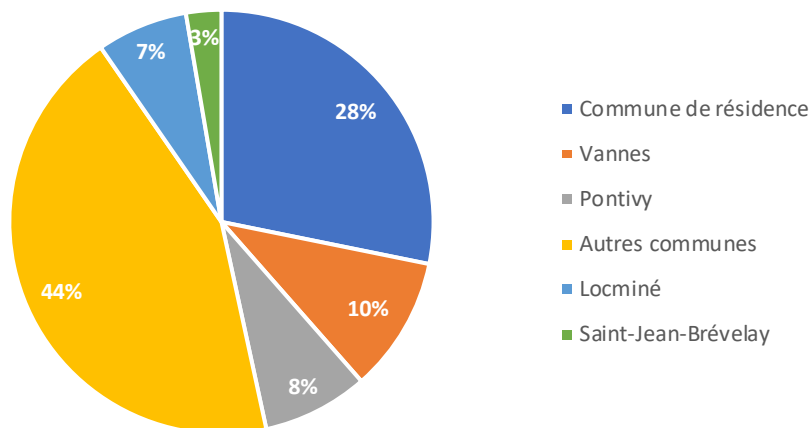


Etablissements	Type	Offre scolaire sur l'intercommunalité
Ecole primaire	Public et privé	Toutes les communes
	Uniquement privé	Billio, Buléon, Saint-Allouestre
Collège	Public	Locminé, Saint-Jean-Brévelay
	Privé	Locminé, Saint-Jean-Brévelay
Lycée	Public	Locminé (lycée professionnel), Saint-Jean-Brévelay (lycée professionnel agricole)
	Privé	Locminé
Enseignement supérieur	Public et privé	Vannes, Lorient, Rennes, Brest, Paris

La commune de résidence est un lieu pertinent pour les déplacements scolaires puisque chaque commune possède au moins une école primaire, représentant ainsi 60% des déplacements scolaire. Néanmoins, l'offre est privée dans le Nord-est du territoire, engendrant des déplacements pour rejoindre l'offre publique. Cette analyse invite à développer les modes actifs à destination des enfants et des jeunes : vélobus et pédibus. En dehors de Locminé, les communes bénéficient par ailleurs de bus scolaires sur 37 circuits. La présence de collège et de lycée particulièrement localisée à Locminé et Saint-Jean-Brévelay, font de ces communes des pôles importants pour les jeunes du territoire. L'offre de transport scolaire assuré par la région indique une mobilité importante vers des pôles à l'extérieur de l'intercommunalité : Ploëmel et Josselin, Vannes, Pontivy, notamment vers des lycées généraux, absents au sein de CMC.

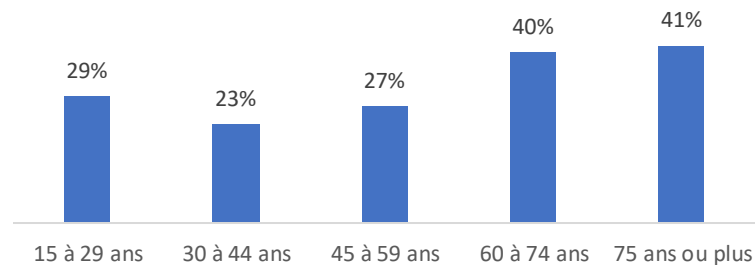
/ DÉPLACEMENTS VERS DES COMMERCES : DES DISPARITÉS SUIVANT LA COMMUNE DE RÉSIDENCE ET L'ÂGE

Déplacements vers des commerces

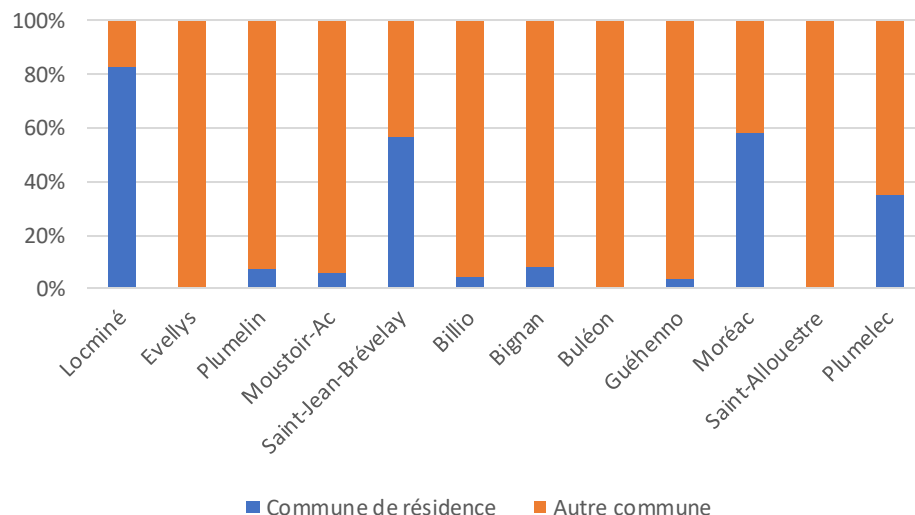


Une partie non négligeable des déplacements vers des commerces se réalise à l'intérieur du territoire (38% des répondant.e.s). Néanmoins, les communes ne bénéficient pas de la même couverture en commerces de proximité. Ainsi, les habitant.e.s de Locminé, Saint-Jean-Brévelay, Moréac et Plumelec sont nombreux à faire leurs courses dans leurs communes, ce qui n'est pas le cas des autres communes. La répartition des habitant.e.s se déplaçant dans leur commune de résidence pour faire leurs courses en fonction de l'âge trace des modes de vie différents. A partir de 45 ans, et encore plus à partir de 60 ans, l'amplitude de déplacement se réduit autour du lieu de vie. Il faut noter qu'aucune catégorie socio-professionnelle ne se démarque de la moyenne. C'est un problème pour les personnes âgées qui n'ont pas accès facilement aux commerces et risquent de cumuler des difficultés de mobilité.

Déplacements vers des commerces dans la commune de résidence en fonction de l'âge

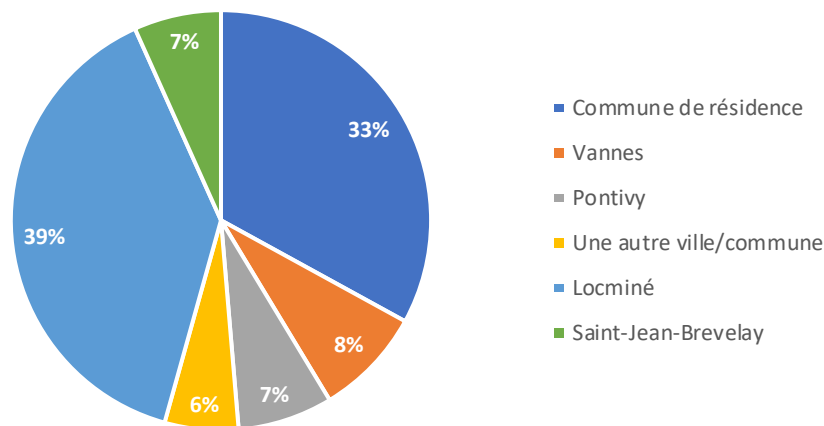


Se déplacer vers des commerces en fonction de la commune de résidence



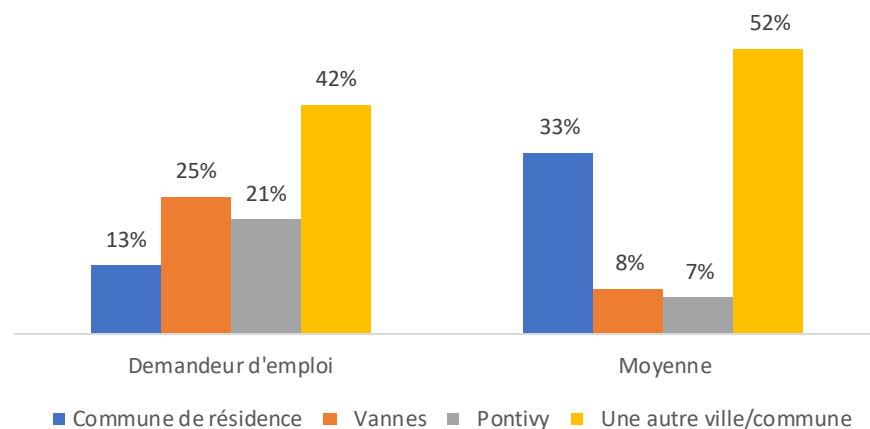
/ EFFECTUER UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE : DES FLUX INTERNES À CMC, MAIS DES DISPARITÉS SOCIALES

Déplacements pour effectuer une démarche administrative



Au moins 79% des déplacements pour effectuer une démarche administrative se font à l'intérieur du territoire, ce qui renforce la pertinence de penser les mobilités à l'échelle de la Communauté de Communes. Locminé apparaît de nouveau comme une centralité, indiquant aussi la nécessité d'aménager des liaisons douces vers cette commune, ou d'organiser un transport solidaire ou du stop organisé.

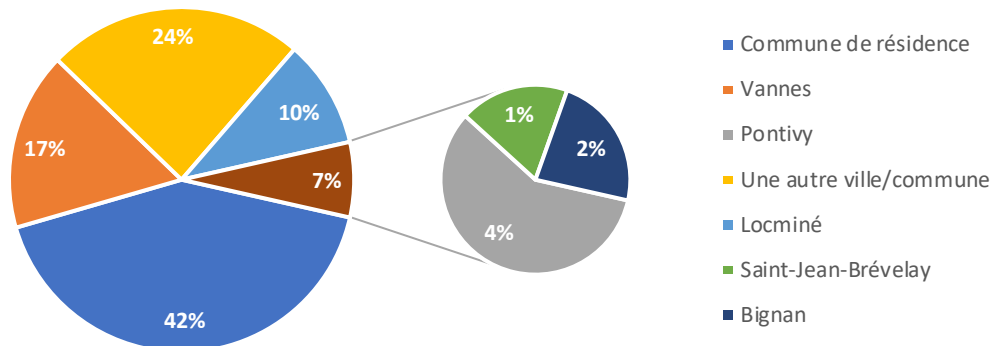
Déplacements pour effectuer une démarche administrative en fonction de la CSP



Il est à noter qu'aucune catégorie d'âge ne sort de la moyenne. Du côté des CSP, les demandeurs d'emploi se différencient des autres catégories. Alors que 33% des répondant.e.s effectuent leurs démarches administratives dans leur commune de résidence, les demandeurs d'emploi sont bien plus mobiles, se rendant notamment à Vannes et Pontivy. Ce constat invite à imaginer la mobilité de sorte à inclure l'ensemble des publics, en particulier les publics les plus précaires.

/ LES LOISIRS, ENTRE ATTRACTIVITÉ DES COMMUNES DE CMC ET DEPLACEMENTS VERS VANNES

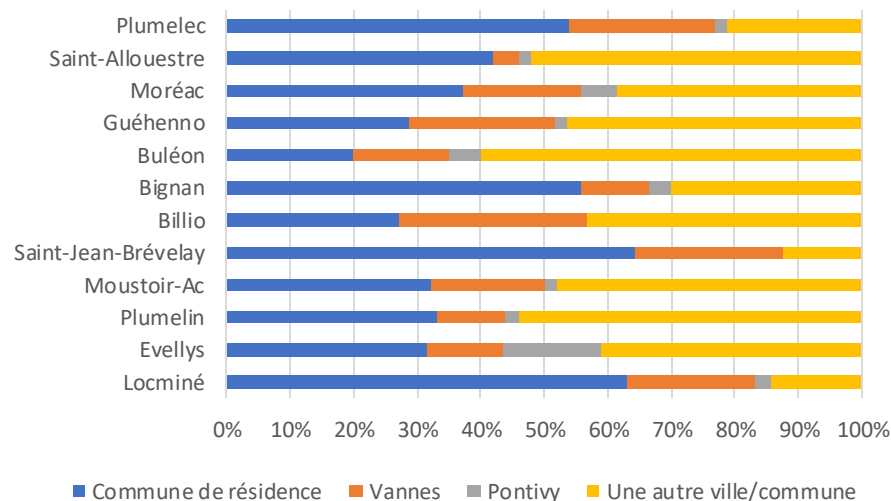
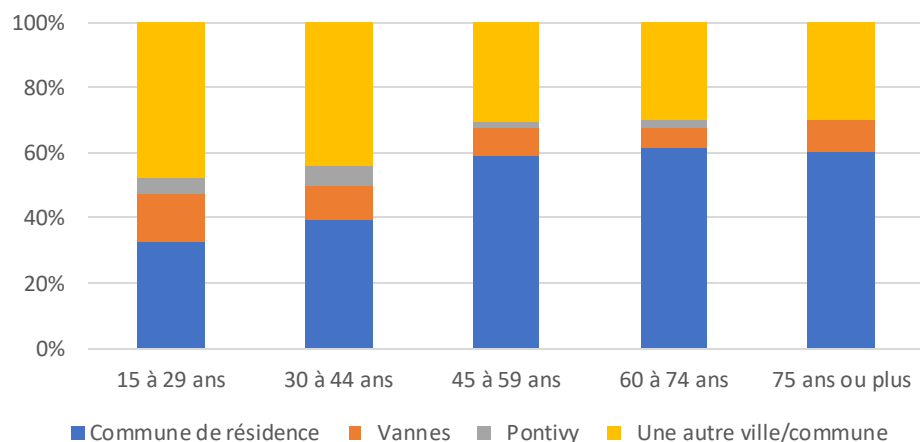
Déplacements pour des loisirs (activités sportives et culturelles, rencontres familiales et amicales, etc)



Les déplacements pour des loisirs tracent les lignes de flux interne à CMC (55% des déplacements), et l'attractivité de Vannes – 17% des déplacements, soit une proportion supérieure aux autres modes déplacement. L'âge est de nouveau un marqueur important : plus il augmente plus les loisirs sont situés dans la commune de résidence. Certaines communes sont particulièrement dynamiques, captant plus de la moitié des déplacements loisirs de leurs résident.e.s à l'image de Plumelec, Bignan, Saint-Jean-Brévelay et Locminé. Il s'agirait de renforcer les loisirs dans les communes qui en sont particulièrement dépourvues. Il est possible de réfléchir à des solutions d'entraide et de partage du véhicule (covoiturage entre parents, transport solidaire, TAD)

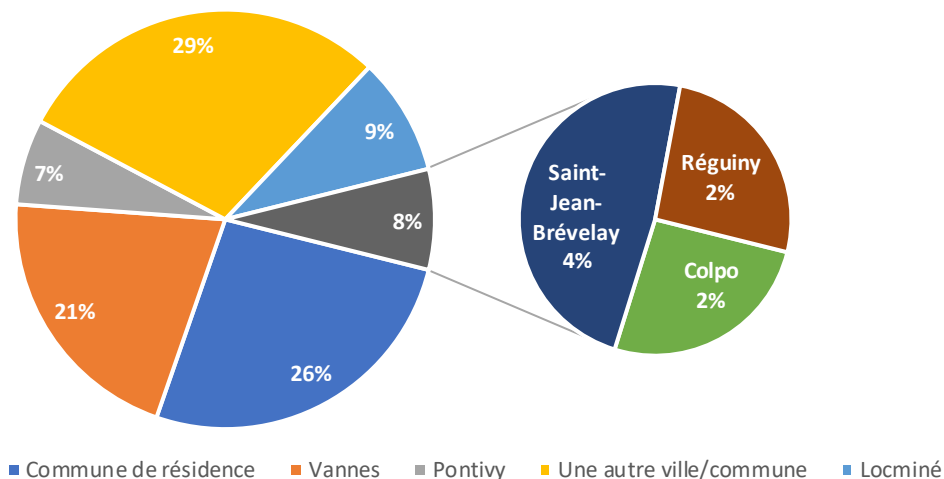
Déplacements pour des loisirs en fonction de la commune de résidence

Déplacements pour des loisirs en fonction de l'âge

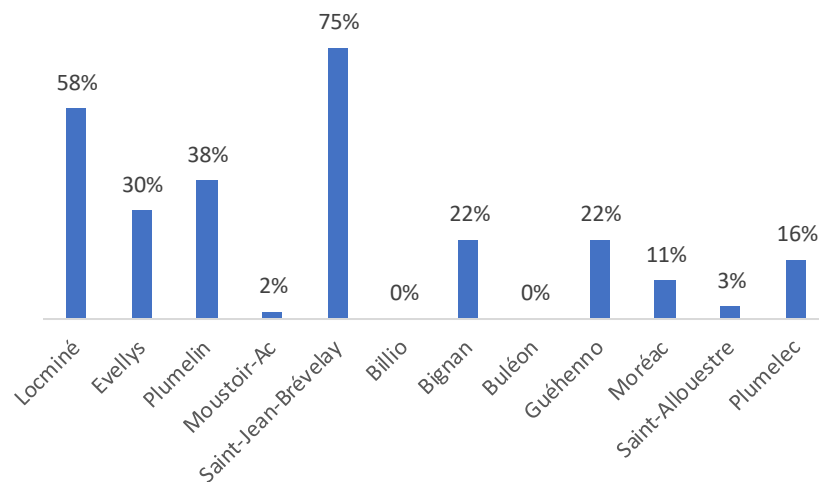


/ SE DÉPLACER DANS SE COMMUNE POUR SE SOIGNER : UNE POSSIBILITÉ INÉGALEMENT RÉPARTIE

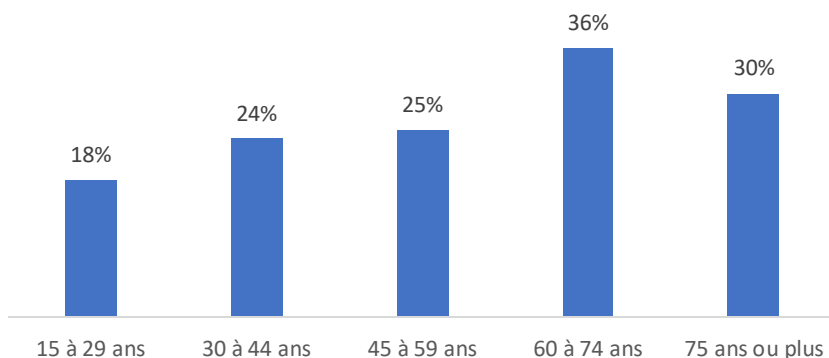
Déplacements pour se rendre à un rendez-vous médical



Déplacements au sein de la commune de résidence pour un rendez-vous médical, en fonction de la commune de résidence



Se rendre à un rendez-vous médicale dans sa commune de résidence



Vannes est un pôle de destination pour les habitant.e.s de CMC en ce qui concerne les motifs médicaux de déplacements. Au sein du territoire, la commune de résidence est un lieu important surtout pour les habitant.e.s plus âgé.e.s (notamment à partir de 60 ans). Les jeunes ont néanmoins moins accès aux services de proximité, et se déplacent plus loin. Les communes sont aussi inégalement pourvues en services de santé, certaines comme Buléon, Moustoir-ac ou Saint-Alouestre sont particulièrement concernées. D'autres communes, en dehors du territoire, apparaissent dans les destinations, à l'image de Réguiny et Colpo.

/ VOS ATTENTES POUR LE TERRITOIRE DE
DEMAIN

/ Vos attentes pour le territoire de demain

A l'avenir, comment doit évoluer votre territoire du Centre Morbihan Communauté?

Plus de proximités en renforçant nos centres-villes et centres-bourgs : des services locaux plus proches et au service des habitants

51%

Plus de convivialité, de vivre-ensemble, de moments de rencontre et de possibilités de s'épanouir ici par la culture, les sports, les loisirs

34%

Plus de nature : un territoire qui fait de l'environnement et la transition écologique sa priorité

28%

Un territoire plus attractif, des équipements et des logements qui continuent à se développer

28%

Une économie plus dynamique, des secteurs économiques porteurs pour créer de l'emploi

26%

Plus rural, qui assume l'importance de la terre, des agriculteurs, des productions locales

21%

Plus à l'écoute de ses différentes générations (jeunes et moins jeunes), en faisant participer tous les citoyens

18%

Plus de solidarités, en prenant soin des habitants et notamment des plus vulnérables

16%

Un territoire comme aujourd'hui : le développement de notre territoire me satisfait globalement et nous devons en être fiers

13%

Plus innovant dans les solutions nouvelles, pour attirer les potentiels et les talents de demain

11%

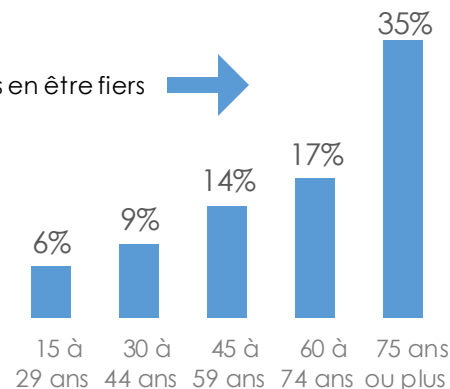
Un territoire qui prend le temps de ralentir, moins connecté, à contre-courant de la course à la technologie

8%

Autre

2%

Des propositions liées à l'agriculture, aux modes de circulation doux, au ramassage des ordures, aux manifestations culturelles, au développement de la fibre optique, à l'aménagement, etc.



51% des habitants de CMC souhaitent un territoire de **proximités**, qui renforce ses centres-villes et centres-bourgs. La seconde priorité qui ressort de l'enquête est la **convivialité** : 34% des habitants demandent davantage de moments de vivre-ensemble, de rencontres et de possibilités de s'épanouir par la culture, les loisirs, les sports.

Les 15-29 ans souhaitent avant tout un **territoire plus attractif (à 39%)** alors que les autres catégories d'âge souhaitent en priorité un territoire de proximités (54% des

30-44 ans, 45% des 45-59 ans et 58% des 60-74 ans et 43% des plus de 75 ans). L'enjeu des **convivialités** est particulièrement partagé par la catégorie d'âge moyen de la population (41% des 30-44 ans et 34% des 45-59 ans contre 24% des 15-29 ans), il en est de même pour la problématique **de la ruralité** (25% des 30-44 ans contre 12% des 15-29 ans). On observe une **corrélation ascendante l'âge de la population et la satisfaction du développement actuel du territoire**.

Plus de proximités en renforçant nos centres-villes et centres-bourgs : des services locaux plus proches et au service des habitants

51%

En matière de commerces de proximités :

« Poursuivre la création de commerces de proximité dans les communes de CMC afin de valoriser le circuit court et les actions locales

La mise en place d'une monnaie intercommunale pour palier à la diminution des dotations et financer des initiatives locales. Cette monnaie doit être intercommunale pour qu'elle soit efficace et acceptée de tous (entreprise, habitants, services publics).

Ne plus centrer les implantations des commerces/services "pour" le bourg de Locminé mais pour chaque bourg dans l'objectif de ne pas créer des "cités dortoirs"

Développer un marché hebdomadaire dans chaque commune, dans un lieu adapté, avec des produits locaux

Accompagner le maintien et le développement des commerces de proximité : soutien aux commerçants et artisans et campagne de sensibilisation des habitants

Aider les petites communes au développement du commerce local, favoriser l'installation

Maintien des services de santé, des petits commerces et continuer l'aide à l'installation de l'artisanat.

Favoriser l'installation d'artisans d'art.

En matière d'offre de santé :

Remettre au cœur des priorités les services sociaux et médicaux pour lutter contre les déserts médicaux et autres abandons des services mis en avant bien avant la crise sanitaire, et que celle-ci fait que renforcer

Attirer au moins des services médicaux (médecins surtout)

Tenter d'attirer plus de médecins spécialistes sur le territoire (dentistes, orthodontistes, gynécologues, dermatologues

Réfléchir et faire un vrai diagnostic sur les services de santé sur place et, sur un même territoire de centre Morbihan. En cas d'hospitalisation, nous sommes orientés vers Vannes où Pontivy, ceci pose des problèmes de suivi de dossier. Nous n'avons pas vraiment l'impression que notre secteur soit toujours pris en compte en terme de besoin dans ces hôpitaux.

Plus de proximités en renforçant nos centres-villes et centres-bourgs : des services locaux plus proches et au service des habitants

51%

« En matière de services publics :

Développer de nouvelles solutions de mobilité et amener le service public aux habitants en le rendant mobile (aller vers)

Répartir sur le territoire, les services, équipements culturels et sportifs, pour une proximité à tous les habitants de CMC. Problème d'une seule piscine sur CMC et elle se trouve à l'extrémité du territoire, à Locminé (45/50kms pour les Méléciens)

Arrêter de fermer la poste et autres services publics indispensables, internet n'étant pas gratuit, tout le monde n'a pas les moyens d'une connexion et du matériel informatique et de communication, ou ne peut pas se déplacer s'il n'y a rien dans sa commune.

Développer les services dans chaque commune (banque, alimentation, poste)

Des services de proximité qui se déplacent en campagne »



Objectif opérationnel du projet de territoire formulé à Moréac en mai 2022

*Défendons nos proximités par les
**commerces, les services, les écoles, la
santé** dans nos communes*

Plus de convivialité, de vivre-ensemble, de moments de rencontre et de possibilités de s'épanouir ici par la culture, les sports, les loisirs

34%

« En matière d'aides aux associations :

Aider financièrement et promouvoir les associations sportives et culturelles

Soutenir les associations existantes pour faire vivre la convivialité et le croisement des habitants du territoire, pour faire perdurer le vivre ensemble notre richesse.

En matière culturelle:

Instaurer un festival à un moment dans l'année qui pourrait accueillir musiciens artistes du territoire ou pas... talents, agriculteurs producteurs locaux... mais aussi artisans etc... restauration sur place, feux d'artifice, bal? Un festival du printemps, des moissons?...

Développement de la culture accessible à tous dans un territoire rural : construction d'un bâtiment adapté à l'accueil du service "Ecole de musique" et rassemblant d'autres arts comme l'enseignement de la danse et/ou du théâtre par

exemple.

Donner plus d'importance à la culture, accueillir des artistes, notamment locaux, et ainsi éveiller et sensibiliser la population. Il faut casser le mythe que la culture est réservée aux "élites".

La culture et notamment la culture bretonne : augmenter l'enseignement artistique et culturel bretonne à l'école et dans les centres de loisirs

Développer les événements culturels en plein air en faisant participer des associations locales aussi bien musique que danse ou théâtre.

L'ouverture de spectacles dans des salles de fête des communes 1 fois par mois afin que ceux qui ne peuvent pas se déplacer aient cette possibilité

»

Plus de convivialité, de vivre-ensemble, de moments de rencontre et de possibilités de s'épanouir ici par la culture, les sports, les loisirs

34%

« En matière de jeunesse :

Construction d'un centre de loisirs pour enfants à Locminé.

Identifier des endroits de rencontres pour les jeunes (maison des jeunes...)

Des actions tournées vers les jeunes pour éviter qu'ils ne partent dans des territoires plus dynamiques: associatives, sportives, culturelles, économiques, d'implication citoyenne

En matière de vivre ensemble

Un projet intergénérationnel, qui rassemble les familles et les personnes plus âgées, pour aboutir vers la création d'un lieu de vie où les personnes âgées seraient considérées et ouvert à toutes les générations (mixité d'habitat).

Créer un évènement festif annuel marquant sur le territoire, créatif et solidaire qui rassemble très largement sur un site exceptionnel tel que Kerguehennec afin de rassembler et de retrouver l'envie de "faire ensemble"

Mettre en place des actions facilitant l'intégration de tous quel que soit l'origine géographique, sociale, culturelle par le travail, le faire ensemble sur des thématiques valorisant pour le territoire.

Créer des lieux d'accueil et d'activités multifonctionnel intergénérationnel afin de créer, re-crée les liens.. favoriser une dynamique d'entraide et transmettre des savoirs faire et connaissance.

Rassembler toutes les générations, les faire échanger, la transmission. Les jeunes ont beaucoup à apporter et les moins jeunes également, c'est quelque chose qui se perd...



➔ **Objectifs opérationnels** du projet de territoire formulés à Moréac en mai 2022

Préservez nos **patrimoines naturels et culturels** au nom de notre **identité locale** et de notre **qualité de vie**

Incitez l'épanouissement par **le sport et la culture**, **le soutien à nos associations** et bénévoles

Plus de nature : un territoire qui fait de l'environnement et la transition écologique sa priorité

28%

Plus rural, qui assume l'importance de la terre, des agriculteurs, des productions locales

21%

« En matière de biodiversité :

La création d'un parc naturel botanique ou animalier (type Branféré) pour préserver le naturel existant tout en générant des bénéfices.

Étude biodiversité, gestion différenciée, création de zone de rencontre, interdire les voitures en ville.

En matière de transition écologique :

Actions fortes en faveur de l'environnement dans les politiques publiques. Créer un territoire éco-exemplaire. (Centre Morbihan en a la potentiel)

S'impliquer, investir, encourager la rénovation énergétique et les actions écologiques des différents acteurs économiques.

Transition écologique : c'est le défi majeur pour laisser aux nouvelles générations une terre vivable (lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité).

- Favoriser la production d'énergie renouvelable
- Baisser nos consommations énergétiques (rénovation des

logements et du patrimoine public, favoriser la mobilité douce et le transport collectif)

- Baisse des émissions de gaz à effet de serre (évolution des pratiques agricoles, l'élevage et les engrais sont les plus forts émetteurs de GES sur le territoire)
- Agir pour la biodiversité (atlas de biodiversité, territoire engagé pour la nature, trame verte et bleue...)

Plus d'actions écologiques : des magasins de vracs, bio, des services de vélo comme dans les grandes villes (vélib), lutte contre dépôts sauvages et investir dans l'énergie renouvelable

En matière de sensibilisation à l'environnement :

Développer l'action envers l'environnement, plus (ou moins) de pesticides, protection des animaux, plus de jardin partager. Et pour que tout ça se fasse, mettre en place des événements pour la sensibilisation de l'environnement et de protection des animaux. Par exemple, atelier en école, atelier en médiathèque, le retour du festival du printemps, animation au cinéma. Peut-être avoir la semaine de l'environnement et de protection des animaux.

/ Ils ont dit... [VERBATIM citoyens]

« Ferme, élevage et agriculture à taille humaine »

CHANTIERS À METTRE EN
ŒUVRE EN PRIORITÉ

Plus de nature : un territoire qui fait de l'environnement et la transition écologique sa priorité

28%

Plus rural, qui assume l'importance de la terre, des agriculteurs, des productions locales

21%

« Promouvoir la protection de l'environnement par chacun des habitants, notamment auprès des propriétaires de bois et de forêts qui font de plus en plus de coupes rases afin de faire du profit immédiat, et ce au détriment des générations futures. La propriété est avant tout une responsabilité.

Faire connaître les acteurs locaux en terme d'agriculture, d'économie à la population pour lui apprendre à consommer local

En matière d'agriculture

Territoire sans pesticide !

Créer des espaces d'échanges entre producteurs et consommateurs pour favoriser la consommation locale (tous types de commerces et agricultures)

Redonner une place aux producteurs locaux avec un vrai marché à Locminé, le samedi pour que les familles puissent s'y rendre, mise en place de cueillettes de fruits pour les habitants, sensibilisation des enfants, plantations d'arbres, distribution de graines pour le potager, 1'arbre fruitier pour 1 naissance, etc.

Mise en place d'une agriculture durable et encourager le

circuit court.

Des repas bio, issus de producteurs locaux, dans tous les restaurants scolaires pour soutenir la filière.

»

➔ **Objectifs opérationnels** du projet de territoire formulé à Moréac en mai 2022

Faisons des **innovations écologiques et énergétiques** une des **signatures de notre développement local**

Préservons nos **patrimoines naturels et culturels** au nom de notre **identité locale** et de notre **qualité de vie**

Continuons de **nourrir le Centre Morbihan**, notre région, notre pays, en **soutenant** activement **nos agricultures et nos emplois** dans leurs diversités et leurs qualités

Un territoire plus attractif, des équipements et des logements qui continuent à se développer

28%

Une économie plus dynamique, des secteurs économiques porteurs pour créer de l'emploi

26%

Plus innovant dans les solutions nouvelles, pour attirer les potentiels et les talents de demain

11%

« En matière d'attractivité

Encourager le dynamisme économique et les services de proximités

Développement économique en respectant notre ruralité et nos campagnes.

Une économie plus dynamique pour créer plus d'emplois et permettre aux jeunes de la région de rester dans leur région

Dynamiser pour attirer des jeunes familles pour venir sur notre territoire, en leur donnant l'envie de venir y vivre et non par contrainte

Développer activité de tourisme , le centre Morbihan communauté est peu connu , lien avec la partie maritime. Sentiers de randonnées , patrimoine historique etc..

En matière de développement économique

*Une pépinière d'entreprises locales
Aider les petites entreprises à s'installer.*

Développer l'attractivité des communes les moins attirantes en leur donnant plus de moyens et surtout plus d'intérêts. Comme d'autres, elles ont aussi la capacité d'accueillir des grands projets (économiques, industriels, etc.)

Attirer des entreprises > moteur de l'économie local qui attire les populations et permet de garantir les services publics de proximité et également la vie locale (commerces ...)

En matière de logement

Mener une politique pour le logement, réhabilitation des vacants, création de lotissements, S'inquiéter du devenir des anciens bâtiments d'élevage désaffectés

Avoir plus de logements sociaux

Développer l'offre de logements locatifs

Encourager les jeunes à rester dans le territoire en privilégiant les achats immobiliers aux jeunes du territoire, au détriment des projets locatifs (de la population la plus aisée et/ou la plus âgée) ou des maisons secondaires. Tenir compte d'une population vieillissante sur notre secteur.

/ Ils ont dit... [VERBATIM citoyens]

« Créer de l'emploi pour éviter le départ de nos jeunes »

CHANTIERS À METTRE EN
ŒUVRE EN PRIORITÉ

Un territoire plus attractif, des équipements et des logements qui continuent à se développer

28%

Une économie plus dynamique, des secteurs économiques porteurs pour créer de l'emploi

26%

Plus innovant dans les solutions nouvelles, pour attirer les potentiels et les talents de demain

11%

« En matière d'innovations

Favoriser la diversification des activités économiques avec notamment davantage de valeur ajoutée : s'intéresser aux projets innovants

Faire venir des entreprises innovantes qui recrutent des talents d'ici pour ne plus être obligé de travailler en ville (pas d'offre sur le territoire dans certains secteurs)

Etre innovateur sur les projets (schéma de construction de l'habitat en accompagnant le bioclimatique...), revoir le développement de l'agroalimentaire ...

Se fixer des objectifs sur les nouvelles technologies en étant porteurs de projets et innovants, précurseurs. Aller chercher des idées sur ce qui se fait bien chez nous mais aussi à l'étranger. Oser l'avenir.

Haut débit accessible à tous et très rapidement pour faciliter le télé-travail. Peu de choses faites actuellement.

En matière d'emploi et de formation

*Renforcement de l'accès à l'emploi
Soutenir l'offre en terme d'emploi*

Développer des formations intéressantes pour les jeunes dans les lycées. »

➔ **Objectifs opérationnels** du projet de territoire formulé à Moréac en mai 2022

Faisons des **innovations écologiques et énergétiques** une des **signatures de notre développement local**

Encourageons notre **attractivité économique**, accueillons et installons nos entreprises en tenant compte des mutations de notre temps : l'ancrage de notre économie, un **étalement urbain maîtrisé, un numérique responsable**

Partageons les savoir-faire, formons nos jeunes aux métiers d'aujourd'hui et de demain, donnons leur envie de venir travailler ici

Offrons à nos habitants des **solutions de logement adaptées et accessibles** en réponse à la pression foncière

Plus à l'écoute de ses différentes générations (jeunes et moins jeunes), en faisant participer tous les citoyens

18%

« En matière de participation :

Permettre aux habitants de donner leur avis sur les projets et décisions prises aux conseils municipaux en créant des comités de quartiers pour recueillir leurs idées.

Une plus grande écoute des projets humains sur des terres agricoles dont la destination n'est plus possible (agriculture)

L'écoute de tous les citoyens, afin de connaître les réelles attentes de chacun et ainsi leur demander de proposer leurs solutions. Leur permettre de participer à l'élaboration de ces idées et les placer face aux difficultés de mise en œuvre auxquels les élus sont confrontés. Cela permettrait de leur faire prendre conscience que tout ne peut pas être facile à appliquer sans qu'il n'y ait des effets collatéraux.

Créer des assemblées citoyennes pour faire émerger les besoins et les attentes de la population, avec de vrais objectifs à tenir par nos élus, même si peu de personnes y participent au départ.

Ne pas consulter la population juste pour dire "on a demandé aux gens, on a coché la case", mais prendre cette consultation réellement en compte

Un budget participatif intercommunal

En matière de communication :

Favoriser la communication envers tous les citoyens de toutes les communes afin de faire connaître tous les services mis à disposition sur notre territoire.

Mieux informer la population sur les actions en cours et à venir.

Réunir la population locale régulièrement pour l'informer des changements, nouveautés, projets dans la commune

»



Objectifs opérationnels du projet de territoire formulé à Moréac en mai 2022

Faisons de la **participation citoyenne et de l'implication collective des habitants** un moteur de notre engagement et de nos solidarités

Sachons **être à l'écoute de notre jeunesse** pour répondre à ses **besoins** et ses **aspirations**

Plus de solidarités, en prenant soin des habitants et notamment des plus vulnérables

16%

« En matière de solidarités

Renforcer la solidarité entre les habitants (créer des moments et des lieux de partage pour faire connaissance)

Plus de suivi personnalisé des personnes vieillissantes (mobilité, aide à dom, isolement) et pose bancs à divers en ville pour celles et ceux à mobilité réduite (repos et convivialité)

Favoriser l'implantation des métiers de la santé

Faciliter l'intégration des handicapés. En améliorant les conditions de circulation en fauteuil roulant dans tous les bourgs des communes concernées.

Faire évoluer les maisons de retraite (pour les personnes encore autonomes) vers des structures plus petites pour que les personnes qui ont besoin d'être aidées ne soient pas d'un seul coup à contrainte "l'inactivité" et au manque de stimulation du fait de n'avoir qu'à attendre...

Construction d'un multi accueil sur Locminé intégrant également une résidence autonomie seniors afin d'avoir plusieurs générations qui se côtoient.

Réintégrer les personnes sans-emploi, en participant aux tâches quotidiennes de nos agents municipaux. Cela permettrait une

reprise de contact avec le travail et peut-être une ouverture vers un nouvel emploi ou formation.

En matière de solidarités entre communes

Les projets se concentrent surtout sur les bourgs. Rétablir les liens entre les différentes communes avec solidarité accrue et mise en place d'un pacte fiscal.

Penser à l'égalité des territoires avec un égal accès aux services.

Un accompagnement aux petites collectivités pour le maintien des services

Réussir à créer une cohésion et une égalité avec toutes les communes du Centre Morbihan.

»



Objectifs opérationnels du projet de territoire formulé à Moréac en mai 2022

Prenons soin de nous : **soigner, bien-vieillir, prévenir l'isolement**

Sachons **être à l'écoute de notre jeunesse** pour répondre à ses **besoins** et ses **aspirations**

Faisons vivre les **coopérations et l'alliance entre nos communes et notre intercommunalité** au service de notre projet de territoire

/ Ils ont dit... [VERBATIM citoyens]

« Un plan mobilité pour mettre en place de multiples solutions pour réduire l'usage de la voiture individuelle »

**CHANTIERS À METTRE EN
ŒUVRE EN PRIORITÉ**

Autre : Mobilité

« En matière de mobilité vélo/pédestre:

Développer les liaisons douces entre les différentes communes de CMC pour favoriser les échanges

Travailler sur un réseau de mobilité douce et collective (piste cyclable, bus, chemin piéton communal et intercommunal...)

Création de pistes cyclables ou de parcours sécurisés en ville sur certaines routes et emplacements dédiés pour garer son vélo....

Plus de sentier pour balade en famille et toute sécurité

Voie verte Locminé-Vannes

En matière de transports en commun

Le service de transport en commun avec une équité pour les communes afin garantir un déplacement sur tout le territoire, voir le département.

Achat de mini-bus entièrement électriques

Transport collectif pour desservir les communes de Centre Morbihan Communauté et aller plus facilement à Vannes

Une ligne de train

Gratuité des transports en commun

Services de bus et car plus fréquent et pérenne

Créer des lignes de bus intercommunales pour le déplacement des jeunes et des moins jeunes.

En matière de co-voiturage

Des places de co-voiturage dans chaque commune

En matière de sécurité routière

La sécurité routière notamment au niveau des bourgs. Les véhicules roulent bien trop vite.

En matière d'aménagement

Adapter au mieux les centres bourgs aux déplacements vélo, bus (navette pour aller faire ses courses par exemple : pour diminuer les petits trajets en voiture mais également rendre plus autonome les personnes âgées ne pouvant plus conduire) »

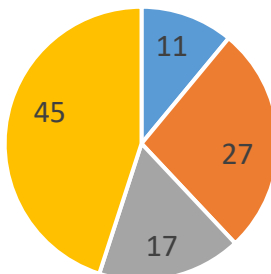
➔ **Objectif opérationnel** du projet de territoire formulé à Moréac en mai 2022

Garantissons **le droit de se déplacer** dans nos communes rurales : pouvoir se déplacer moins ou moins loin, plus facilement et autrement

VOTRE IMPLICATION DANS LA DEMARCHE

/ Intérêt des habitants de CMC pour la démarche

Quel est votre intérêt pour le projet de territoire de Centre Morbihan Communauté?



- Je souhaite participer à l'un des ateliers participatifs ces prochains mois, selon mes disponibilités
- A ce stade, je souhaite être tenu.e informé.e des suites données à la démarche
- Cette démarche ne m'intéresse pas
- N'a pas répondu

38% des répondants sont **intéressés** par la démarche sur le territoire.

/ Merci de votre attention !

VIVRE ! EN CENTRE MORBIHAN

EMBARQUEZ
POUR LE PROJET DE TERRITOIRE